

Avant-propos

La partie de ce livre qui commence ici n'est peut-être pas la plus intéressante de cette Somme, du moins est-elle la plus neuve.

En effet, sauf Vingtrinier, de qui les ineffables fantaisies sont si suspectes, personne encore n'a abordé l'histoire de l'imprimerie lyonnaise du dix-huitième siècle.

Que l'on n'aille pas croire, cependant, que, malgré la pauvreté des lamentables productions de cette époque dans la ville de Lyon, j'aie l'intention de la traiter ici en quelques pages : c'est moins qu'un essai ; à peine quelques notations rapides et sommaires, dont il est fort possible, d'ailleurs, qu'elles soient semées d'erreurs ; qui, en tout cas, sont semées d'omissions plus ou moins volontaires.

Ce mémoire sera-t-il donc inutile ? Non pas, car rien dans ce domaine ne l'est absolument. C'est d'ailleurs ainsi que je comprends les recherches. C'est ainsi que Julien Baudrier les comprenait, lui-même qui a tant travaillé et qui nous a tant appris !

Quand, à propos des de Tournes et de leur histoire, dont s'était chargé Alfred Cartier, Baudrier le faisait se cabrer sous ses pressantes instances, combien il avait raison Julien Baudrier ! Cartier, lui, le savant minutieux, hésitant et jamais satisfait de soi, attendit pendant trente ans pour ne point publier le fruit de ses passionnantes recherches ; il fallut qu'un autre, après sa mort, prît le soin d'achever son œuvre : ai-je toujours traduit bien fidèlement sa pensée dans la bibliographie des éditions de ces grands imprimeurs ? Je n'en suis pas bien sûr.

Baudrier, je vous le dis, avait raison : il faut publier ce que l'on sait, et dès qu'on le sait..., j'allais dire, au grand scandale de certains, « dès que l'on croit savoir ». Ne pas le faire est coupable, coupable et sot.

Le sous-titre de ce volume est mal conçu : ce n'est pas « l'imprimerie à Lyon au dix-huitième siècle et au dix-neuvième » qu'il eût fallu dire, mais bien « les imprimeries qui existaient à Lyon au premier jour du dix-huitième siècle, et celles qui subsistaient encore au moment de la suppression du brevet » ; cet intitulé interminable eût bien rendu le sens de ce livre : aucun des ateliers créés au dix-septième siècle et disparus avant le 1er janvier 1701 n'y figure ; aucune imprimerie fondée après la suppression du brevet n'y est mentionnée. Mais l'on a cru devoir faire état sommairement de l'origine de ces ateliers, et d'autre part les suivre jusqu'à la fin de leur existence, et telle qu'elle se comportait alors. Je ne reviens sur mes pas que pour indiquer le ou parfois les prédécesseurs du maître imprimeur qui « tenait » l'atelier avant 1701 : il s'en trouvait à ce moment vingt-deux¹ à Lyon, et huit d'entre eux attendaient l'heure où ils pourraient exercer leur art, soit que des difficultés administratives eussent retardé leur admission, soit qu'ils eussent ouvert boutique avant qu'ils y eussent été légalement autorisés.

Et le dix-septième siècle ? dira-t-on. Eh bien, le dix-septième siècle attendra son heure, et il y a pour cela deux raisons : d'abord, c'est que l'imprimerie de cette époque a déjà été étudiée, et mieux que je ne l'eusse fait moi-même, par Julien Baudrier, et que l'on espère voir « sortir » un jour cette étude ; ensuite, c'est que ce travail a été ébauché par Aimé Vingtrinier : si insuffisant qu'il soit ainsi, on devra s'en contenter pour le moment !

Il y avait à cette époque, en matière d'imprimerie, deux choses bien distinctes : le fonds matériel et le brevet. Du fonds, son possesseur en pouvait disposer à son gré ; il était sa propriété pleine et entière ; du brevet, il n'était que le titulaire ; il ne l'obtenait parfois qu'après de nombreuses sollicitations et après avoir épuisé toutes les ressources que l'arsenal administratif mettait à sa disposition ; quand il l'avait obtenu, il n'en disposait pas tout à fait puisque le nombre de ces brevets était limité, qu'ils appartenaient en réalité à l'État, et que celui-ci en pouvait disposer à son gré.

De telle manière qu'un imprimeur pouvait être à la fois successeur de deux de ses confrères : l'un pour le fonds industriel, l'autre pour le brevet qui y était attaché ; il attendait parfois ce dernier plusieurs années, pendant lesquelles il travaillait... à son métier.

1. En fait, la grande enquête de 1700-1701 (BN, ms n.a.f. 399-400) en recense 32 à Lyon, dont voici la liste : François Barbier, imprimeur-libraire, 50 ans ; Veuve [Antoine] Beaujol(l)in, imprimeur ; Antoine Boudet, imprimeur-libraire ; Jean « Bruizet », imprimeur, 55 ans ; Claude Carteron, imprimeur ; César Chappuis, imprimeur ; Claude Chize, imprimeur, 63 ans ; Jean Coutavoz, imprimeur, 50 ans ; Jean Degoin, imprimeur, 48 ans ; Jean-Antoine Delajat, imprimeur-libraire, 55 ans ; Jean-Baptiste Deville, imprimeur, 58 ans ; Marcellin Gau(l)therin, imprimeur, 67 ans ; Rolin Glaize, imprimeur ; Jean Goy, imprimeur ; Michel Goy, imprimeur-libraire, 34 ans ; Antoine Julliéron, imprimeur du Roi, de la ville et du clergé, 81 ans ; Laurent Langlois, imprimeur, 38 ans ; André Laurens, imprimeur ; Barthélemy Martin, imprimeur-libraire, 35 ans ; Claude Martin, imprimeur, 36 ans ; André Molin, imprimeur et libraire ordinaire du Roi, 45 ans ; Claude Moulu, imprimeur ; Jean Nanty, imprimeur, 45 ans ; Simon Potin, imprimeur-libraire, 68 ans ; S. Roux, imprimeur, 31 ans ; François Sarrazin, imprimeur ; Marcellin Sibert, imprimeur, 40 ans ; Veuve Talebard, imprimeur ; Pierre Thened, imprimeur, 50 ans ; Pierre [I] Valfray, imprimeur-libraire, 50 ans ; Jean Veyron, imprimeur ; Benoît Vignieu, imprimeur, 58 ans. (JDM)